



23 mars 2020

Les transports urbains et ferroviaires au cœur de la crise du Covid-19

Le monde fait face à sa plus grave crise sanitaire depuis plus d'un siècle. Dans ce contexte, la France s'est engagée dans un dispositif sans précédent qui affecte l'ensemble des citoyens et nécessite l'engagement de chaque secteur d'activité : le secteur médical en premier lieu, mais aussi l'agro-alimentaire, l'énergie, les télécommunications, les transports et la logistique, etc.

A l'instar des pouvoirs publics et des autorités sanitaires, l'UTP exhorte tous les citoyens à adopter les gestes « barrières » pour lutter contre le virus.

Pour autant, dans les différents secteurs d'activité, nombreuses et nombreux sont les femmes et les hommes qui continuent de travailler sur le terrain pour permettre au pays de rester debout. Ainsi, les personnels soignants comme tous ceux dont la mission professionnelle ne peut s'interrompre doivent pouvoir rejoindre leur poste de travail et chacun doit pouvoir acheter des produits alimentaires, se procurer des médicaments, etc.

« Plus que jamais, les entreprises de transport urbain, de transport ferroviaire de voyageurs, de transport ferroviaire de fret, les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires restent au service des Français, au service d'une société tout entière », explique Thierry Mallet, président de l'UTP.

En cette période de confinement sanitaire, la priorité de ces entreprises est la protection de leurs salariés, des voyageurs et des tiers. Elles prennent les mesures nécessaires pour limiter la propagation du virus, telles que le nettoyage désinfectant des véhicules chaque jour, la montée par l'arrière, ou la suspension de la vente des titres de transports à bord et adaptent le niveau service aux besoins des populations desservies.

Thierry Mallet, président de l'UTP, tient au nom des adhérents, des membres partenaires et associés de l'organisation professionnelle à souligner : « Les forces vives de nos entreprises, ce sont notamment les conducteurs de bus, de tramways, de métros, comme ceux de trains de voyageurs et de fret, les techniciens de maintenance des matériels et des infrastructures, les agents de sûreté et toutes les équipes au contact des voyageurs, les agents de sécurité sol, les équipes de nettoyage, les aiguilleurs, les horairistes et les personnels des postes de commandement centralisés, ainsi que tous les managers opérationnels assurant sur le terrain l'encadrement et le soutien : tous se mobilisent pour assurer un service indispensable à la nation. L'UTP salue leur engagement, leur sens des responsabilités et leur professionnalisme ».

Contacts presse

- Claude Faucher – Délégué général – 01 48 74 73 04
- Dominique Fèvre – Valorisation et Communication – 01 48 74 73 46

- Soazig Sarazain – Affaires sociales - 01 48 74 73 24

L'UTP. L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle des entreprises de transport public. L'UTP représente près de 170 entreprises de transport urbain, soit 100 000 salariés et une trentaine d'entreprises de la branche ferroviaire, soit 160 000 salariés répartis sur le territoire français. Elle négocie les conventions collectives de branches, représente la profession et défend les intérêts collectifs des adhérents.



UTP 17, rue d'Anjou 75008 Paris T +33 (0)1 48 74 63 51

www.utp.fr

Télécharger le document

[20200323_CP_Les_entreprises_de_transports_urbains_et_ferroviaires_face_au_coronavirus_V6_002.pdf](#)

URL

source: <https://www.utp.fr/newsletter/les-transports-urbains-et-ferroviaires-au-coeur-de-la-crise-du-covid-19-23-mars-2020>